Communauté de communes



de la Plaine de France - 77

Statuts en date du 11/05/2009

Mise à jour : avril 2011 www.iau-idf.fr

Le groupement

La communauté de communes de la Plaine de France est issue d'un district du même nom, créé en 1990, sous l'impulsion des communes du Mesnil-Amelot (565 habitants) et de Mauregard (237 habitants), constituées précédemment en SIVOM. Son territoire, situé à proximité de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, aux confins de la région d'Ile-de-France et de la Picardie, s'élargit progressivement avec l'adhésion des communes de Juilly et Vinantes en 1990, de Rouvres et Nantouillet en 1992, de Moussy-le-Vieux en 1994 et d'Othis en 2002. Le groupement s'est transformé en communauté de communes en décembre 2001, comprend dès lors 8 communes membres et 11 854 habitants (population municipale au recensement de 2008). Sa population a plus que doublé avec l'adhésion d'Othis (6 497 habitants). Le territoire intercommunal, qui n'est pas d'un seul tenant, est imbriqué dans celui de la communauté de communes du Pays de la Goële et du Multien.

Les attributions du district, ont été élargies en 1994 avec l'introduction de nouvelles compétences : ordures ménagères et déchets, aménagement de l'espace, développement économique, eau potable et assainissement. Ces compétences viennent compléter des attributions plus anciennes : voirie, transport nécessaires aux activités socioculturelles, bâtiments vocation sportive ou socioculturelle, équipements et services. La transformation de nature juridique de décembre 2001 se fait à compétences inchangées. Les statuts sont modifiés par arrêté préfectoral du 01/03/2006 avec l'adoption des compétences création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire (au titre de la compétence obligatoire aménagement de l'espace), gestion des eaux de ruissellement et problématique de l'eau en général (au titre de la compétence optionnelle environnement). En 2007 est supprimée des statuts la mention d'intérêt communautaire. En 2009, sont rajoutés, au sein de la compétence environnement, les réseaux secs (enfouissement des réseaux de distribution électrique, télécommunication et éclairage public). La mention loisirs est ajoutée au sport et à la culture. Enfin, un volet social est ajouté en compétence.

Sommaire

Le groupement	1
Représentation des communes	2
Atlas	;
Taux de logements sociaux	;
Politique de la ville	3
Zones d'activités économiques	4
Potentiel financier	4
Population	

Fiche d'identité

District créé le 22/05/1990, transformé en communauté de communes le 26/12/2001

Nombre de communes adhérentes au 01/01/2011 : 8

Juilly, Le Mesnil-Amelot, Mauregard, Moussy-le-Vieux, Nantouillet, Othis, Rouvres, Vinantes

Nombre d'habitants (2008) : 11 854 Régime fiscal : non disponible Président : Monsieur Daniel Haquin DGS : Madame Véronique Coquillard

ZA D 20 Arpents 7 rue Georges Pompidou 77990 Le Mesnil-Amelot **Tél.**: 01 60 03 71 08

Fax.: 01 60 03 01 06 Mél: contact@cc-plainedefrance.fr Web: www.cc-plainedefrance.fr



Représentation des communes

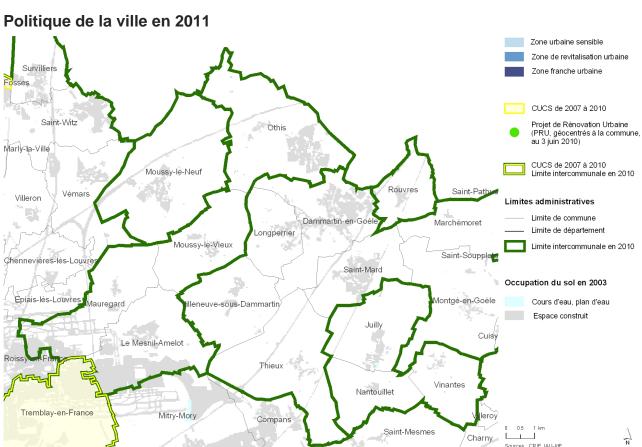
Mode de représentation : égalitaire (nombre de délégués fixe pour chaque commune) **Nombre total de délégués :** 24

Nombre de délégués par commune : 3 délégués titulaires par commune Soit en moyenne : 1 délégué / 454 habitants

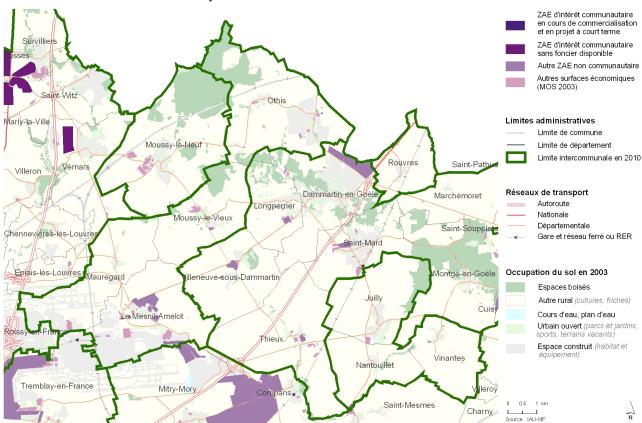
^CAtlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2011.

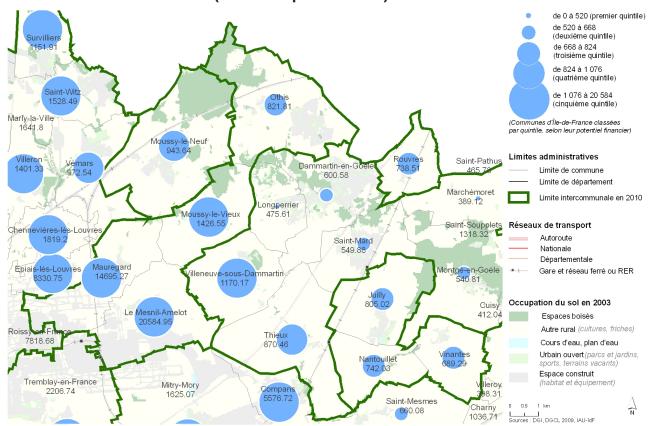
Taux de logements sociaux en 2009 de 0 à 10 % de 10 à 20 % Survilliers de 20 à 30 % de 30 à 50 % plus de 50 % Saint-Witz Othis Limites administratives Limite de commune Marly-la-Ville Limite de département Limite intercommunale en 2010 Moussy-le-Neuf Rouvres Saint-Pat Vémars Villeron Dammartin-en-Goèl Marchémoret Longperrier Moussy-le-Vieux Saint-Soupplet Chennevières-lès-Louvr Saint-Mard Montgé-en-Goèle illeneuve-sous-Dammartir Juilly Le Mesnil-Amelot Thieux Vinantes Nantouillet Tremblay-en-France Mitry-Mory Compans Saint-Mesmes Sources : DGI, DGCL 2009, IAU-îdF



Zones d'activités économiques en 2009



Potentiel financier en 2009 (en Euros par habitant)



Sur cette carte figure le potentiel financier des communes en 2009, qui est associé à la DGF versée en 2010, dernière année avant la réforme de la taxe professionnelle.

Population en 2008

